



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réparation automobile

Question écrite n° 105388

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la situation du marché français des pièces détachées automobiles. Le renouvellement des pièces est nécessaire pour des raisons de sécurité notamment, mais les prix ne cessent d'augmenter ce qui a également des conséquences sur les primes d'assurance. À la différence d'autres pays européens, les automobilistes français ne peuvent bénéficier du libre choix, les constructeurs bénéficiant d'une situation de monopole. Elle lui demande si une adaptation de la législation sur ce sujet est prévue et dans quel délai.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105388

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3807

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)